

Infrastructures secteur Est

La motivation principale qui m'a amené à poser ma candidature à la mairie de Léry en 2021 était de tout mettre en œuvre pour que le secteur Est puisse finalement avoir de l'eau potable de qualité, pour tous. Il était tout aussi impératif qu'un système d'égout soit sélectionné en fonction de la capacité de payer des citoyens et, en plus de respecter l'environnement et la topographie de ce secteur.

Avec l'incalculable assistance de la conseillère Liette Lamarre et du conseiller Daniel Proulx, nous y sommes arrivés : nous avons des subventions record de 51 M \$ pour les infrastructures du secteur Est, grâce au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et le programme d'unités individuelles de traitement de l'eau (PUIT) sur invitation, pour la mise en place d'un réseau sanitaire à basse pression (RSP).

Faits importants à retenir :

- Le **début des travaux** est prévu pour le **printemps 2026**.
- Le **remplacement des fosses septiques sera couvert par les subventions** et le **coût de raccordement** de l'égout sur les terrains privés, de la maison jusqu'à la rue, **sera couvert à 95 %**.
- Dès le début de ce projet, nous nous sommes engagés à faire preuve de **transparence** et avons multiplié les **rencontres citoyennes** pour vous tenir au courant de tout nouveau développement dans ce projet.
 - **91 % des répondants** se sont dit **en faveur** d'un tel projet.
- La mise aux normes des installations sanitaires privées sera obligatoire en 2027; **le statu quo n'est donc plus une option**. Attendre davantage signifie payer encore plus pour ce projet.
- **Ce projet a besoin d'une continuité pour exister sinon nous allons perdre les subventions.**

Pour plus de détails, voir dans la section médias du site web la présentation *'Infra secteur Est – Rencontre citoyennes – juin 2025'*

Vous pouvez également accéder à la vidéo de la présentation directement sur le site de la Ville dans la section Infra Est [Vidéo Présentation Infra Est](#)